



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 14 janvier 2014

(valant procès-verbal)

Étaient présents : Christian Lejeune, Jean-Pierre Fel, Pierre Etienne Toire, Hugues Deknudt, Arnaud Dardon, Maurice Degoul, Marcelle Viprey, Michel Noël, Francis Navarro, Jeanne Georgette Four, Michel Ajalbert,
Sous la présidence de M. Guillaume Laybros, Maire.

Absents : Michel Lauzet a donné pouvoir à Jean-Pierre Fel,
Nicole Bonal.

Excusé : Jacques Lours.

A été élu secrétaire de séance : Arnaud DARDON.

Ouverture de la séance à 20H30

Ce Conseil Municipal a été convoqué afin de pouvoir espérer terminer l'étude du PLU avant la fin du mandat.

Le Maire propose de rajouter certains points à l'ordre du jour :

- Décision modificative
- Création de poste
- Convention pluriannuelle d'exploitation
- Tarifs communaux

Accord du Conseil Municipal.

1. Approbation du compte-rendu du 26 novembre 2013

Marcelle VIPREY avait donné le nom de M. Albert VINAS comme contact à prendre pour l'Agence Postale et son nom n'apparaît pas dans le compte rendu.
Le compte-rendu du 26 novembre 2013 est adopté.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

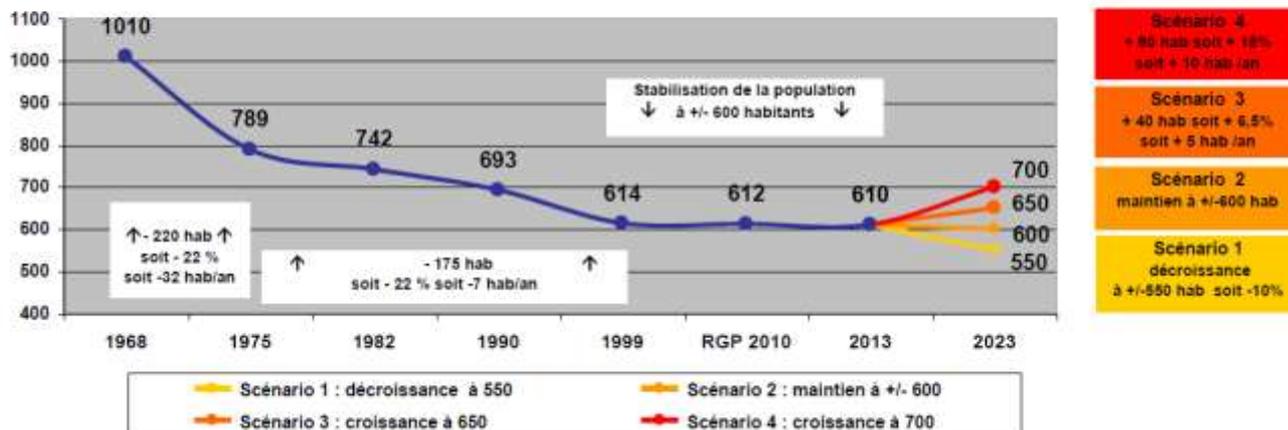
Abstention : 0

2. Examen et débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du POS en PLU

N°2014/005

SCENARIO DE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE POUR LES 10 PROCHAINES ANNEES

SCENARIOS D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE THIEZAC



Scenario retenu ➤ scénario 3

L'objectif de la commune de THIEZAC est de permettre une reprise raisonnée de croissance de la population de **40 habitants** à l'échéance 2023, soit un accroissement démographique annuel de l'ordre de **4 habitants** supplémentaires.

Cet objectif permettrait d'atteindre une population de **650 habitants d'ici 10 ans**, soit une **croissance d'environ 6,5% de la population**.

Cet objectif vient confirmer et pérenniser la fonction de bourg structurant de la commune de THIEZAC dans son territoire.

2/ ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD

PROPOSITION D'AXES STRATEGIQUES

pour les 10 prochaines années

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Développer la fonction de pôle secondaire de THIEZAC dans son territoire et conforter l'attractivité et la qualité de l'offre touristique

ORIENTATIONS D'ÉQUIPEMENT

Conforter les équipements et les services et améliorer la mobilité et la desserte

ORIENTATIONS D'URBANISME

Conforter le bourg de THIEZAC, préserver et valoriser l'identité de la commune et prendre en compte et prévenir les risques naturels

ORIENTATIONS DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES et FORESTIERS

Préserver le patrimoine naturel et la dimension paysanne du paysage et préserver l'activité et le foncier agricole pour assurer la pérennité des exploitations

OBJECTIFS

*DE MODERATION DE CONSOMMATION DE L'ESPACE
& DE LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN*

- Limiter la consommation du foncier par l'habitat à **4 à 5 hectares**, pour la réalisation de **35 logements neufs supplémentaires, soit 3 à 4 par an**
- Limiter la consommation moyenne de foncier par nouveau logement à **1250 m²** et promouvoir plus de densité dans les futurs quartiers proches du bourg
- Privilégier le développement de l'urbanisation en continuité des zones déjà urbanisées et équipées en réseaux, sous forme organisée (zone AU) pour une utilisation économe du foncier
- Limiter l'urbanisation et l'étalement urbain des hameaux, en réduisant les zones urbanisables dans les secteurs naturels de pente et/ou en conflit avec l'activité agricole et en privilégiant la restauration du bâti existant
- Réduire le parc vacant de **15 logements**

Questions à étudier ultérieurement au niveau règlementaire :

- Burons : pouvoir reconstruire à l'identique
- Fermes d'altitude : voir s'il est possible de reconstruire à l'identique quand il reste le bâtiment sinon voir la possibilité de pouvoir construire des bâtiments contemporains quand il ne reste plus grand-chose. Il faut surtout imposer des servitudes sur ces terrains pour ne pas avoir à déneiger en plein hiver ou devoir amener l'eau.
- Petites granges : à étudier au cas par cas selon l'accessibilité et dans tous les cas, protéger la commune du point de vue des contraintes et des réseaux.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Prochaines réunions du comité de pilotage : mercredi 05 février 2014 à 14h30 et mardi 18 février 2014 à 14h30.

Réunion publique d'information et de concertation le mercredi 05 février 2014 à 18h30 à la salle des fêtes de Thiézac.

3. Budget communal : décision modificative n°3

N°2014/001

		Fonctionnement		
Compte	Chap	Libellé	Dépenses	Recettes
64168	012	Emplois d'insertion	-1 790,00 €	
60612	011	Energie	1 500,00 €	
7391171	014	Dégrèvement taxes foncières	290,00 €	

Facture très importante d'éclairage public + dégrèvement des taxes foncières pour les Jeunes Agriculteurs non prévu au budget 2013.

Beaucoup de soucis avec des relevés de compteurs non effectués par EDF et qui entraînent des rappels très importants.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

4. Création de poste

N°2014/002

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

5. Convention pluriannuelle d'exploitation « La Raissonnière »

N°2014/003

Monsieur le Maire propose d'attribuer sous forme de convention de pâturage les biens de section de « La Raissonnière » à l'ayant-droit de 1^{er} rang à savoir :

Ayant-droit	Parcelles	Surface	Loyer
DELRIEU Nicolas	AD 167 – AD 171 AD 172 – AD 174 AD 186	6 ha 35 a 91 ca	95 € de loyer annuel

Durée de 8 ans et prendra effet le 1^{er} février 2014.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

6. Tarifs communaux

N°2014/004

Demande d'un couple de la cité de Thiézac qui souhaite créer une pizzeria ambulante dans la vallée. Actuellement nous prenons 35€ pour les camions magasins ambulants.

Afin d'harmoniser le tarif avec Vic-sur-Cère, le maire propose un tarif de 8€ / jour pour les camions Pizza ambulants.

D'après les rumeurs, la pizzeria de Thiézac rouvrirait peut-être prochainement mais aucune information officielle au niveau de la mairie.

VOTE : Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

7. Questions et informations diverses

- **Décès de Julien BORDES**, le propriétaire du terrain en dessous de la mairie. Sa fille nous a contacté pour nous signaler qu'elle souhaitait désormais vendre ce terrain. Sa fille a été avisée du fait que depuis un nouveau lotissement avait été « mis sur les rails ». France Domaine va réactualiser l'évaluation qui avait été faite il y a quelques années. Mais difficile aujourd'hui d'acheter ce terrain pentu, il y a beaucoup d'eau et pas mal de travaux à prévoir pour le viabiliser. Néanmoins, avoir une réserve foncière est important pour une commune.
- **Camping** : dans le cadre du bail il avait été convenu avec la gérante de garder le contrat EDF au nom de la commune afin de leur faire faire des économies. Aujourd'hui, elle trouve que c'est trop cher et elle a donc mis le contrat à son nom. Ce n'est pas un souci en soit sauf qu'il alimente les vestiaires du foot. Il faut donc repartir du compteur situé à proximité du terrain de volley.
- **Présentation des vœux le vendredi 17 janvier 2014 à 18 heures 30**
- **Présentation des esquisses du lotissement : mardi 28 janvier 2014 à 14h00**

- **Visite du nouvel Architecte des Bâtiments de France le 29 janvier 2014 (reporté au 06/02/2014)**
- **Inauguration sur invitation du Pas de Cère le 1^{er} février 2014.**
Christian LEJEUNE est déçu par la passerelle.
- **Travaux d'assainissement :** Christian LEJEUNE informe que des questions lui ont été posées sur les remblais des travaux d'assainissement de l'entreprise LAUBE. C'est cette entreprise qui devait déblayer ce remblai mais un accord a été trouvé avec eux, c'est pourquoi la commune a déblayé ce remblai. En contrepartie ils nous donnaient tout le surplus de sable, gravillons...
- **Broyage des végétaux :** Christian LEJEUNE informe qu'un essai de broyage des branches a été effectué et cela s'est bien déroulé. Le broyeur a été mis à disposition gratuitement par le SMOCE (également disponible pour les particuliers). Cela évite de brûler les végétaux ou d'utiliser le camion pour amener les branches en déchetterie. Solution à étudier pour l'avenir.
- **Assainissement :** l'entreprise Bertrand va terminer la Romany, la maisonnette de la Gare et ensuite nous allons pouvoir continuer sur Lagoutte. Il reste environ 40 000 €.
- **Assainissement associatif de Salilhes :** une étude est en cours pour connaître les coûts. Une réunion pourrait être organisée avec les habitants de Salilhes afin de leur exposer cette solution et recueillir leurs avis.
- **Maurice DEGOUL :** avant d'arriver à Malgrat une buse est partie. Il faut s'en occuper avant que la route « descende ».
- **Feu de cheminée :** chez VAYSSE à la maisonnette de la Gare. Il a fallu les reloger dans l'appartement libre au-dessus de la mairie. Christian LEJEUNE s'occupe de les aider dans la déclaration de sinistre. Reprise de contact avec le PACT ARIM pour rénover la maison.
- **Travaux de l'école :** ils avancent bien. Il y a un souci d'eau sur le chantier. Une solution doit être trouvée.

Questions du public

- **Jean-Marc DELORT :** dans la descente du Carol, problème de ruissellement de l'eau. Il faudrait refaire un bout de caniveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 14 janvier 2014

N° délibération	Nomenclature « ACTES »		Objet de la délibération	Page
2014/001	7.1	FINANCES LOCALES Décisions budgétaires	Budget communal : décision modificative n°3	3
2014/002	4.1	FONCTION PUBLIQUE Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.	Création de poste	4
2014/003	3.5	DOMAINE ET PATRIMOINE Actes de gestion du domaine public	Convention pluriannuelle d'exploitation « La Raissonnière »	4
2014/004	7.1	FINANCES LOCALES Décisions budgétaires	Tarifs communaux	4
2014/005	2	URBANISME Documents d'urbanisme	Examen et débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du POS en PLU	1

**Le secrétaire de séance,
Arnaud DARDON**

**Le Maire,
Guillaume LAYBROS**

Les membres présents,

<i>Guillaume LAYBROS</i>	<i>Michel LAUZET</i> <i>POUVOIR DONNÉ A JEAN-PIERRE FEL</i>	<i>Christian LEJEUNE</i>	<i>Jean-Pierre FEL</i>
<i>Jacques LOURS</i> <i>EXCUSÉ</i>	<i>Pierre Etienne TOIRE</i>	<i>Hugues DEKNUDT</i>	<i>Arnaud DARDON</i>
<i>Maurice DEGOUL</i>	<i>Marcelle VIPREY</i>	<i>Nicole BONAL</i> <i>ABSENTE</i>	<i>Michel NOEL</i>
<i>Francis NAVARRO</i>	<i>Jeanne Georgette FOUR</i>	<i>Michel AJALBERT</i>	